



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles

Question écrite n° 123338

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur le fait que le rapport Syrota sur « l'énergie à l'horizon 2050 » préconise qu'une vignette automobile pénalise les véhicules ayant des taux élevés d'émissions de gaz carbonique. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il est favorable à une telle mesure.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123338

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4718